



Me Paul Germain
notaire
et conseiller
juridique

861, de l'École
Prévost Qc
J0R 1T0

Tél. : 224-5080
Télec. : 224-8511



Votre compagnie existe-t-elle encore ?

La Loi sur la publicité légale des entreprises oblige toutes les compagnies exploitant une entreprise au Québec à s'immatriculer au registre des entreprises et à produire à l'Inspecteur général des institutions financières leur rapport annuel avant le 15 décembre de chaque année.

À défaut de produire plus de deux rapports annuels une compagnie pourrait être radiée d'office par l'Inspecteur général du fichier des entreprises ce qui entraînera pour cette société, la perte de son existence légale ou encore le droit de faire affaire au Québec. De plus, l'Inspecteur général peut infliger des amendes aux administrateurs. Depuis quelques années, l'inspecteur a fait preuve d'un certain zèle dans l'application de la radiation d'office.

Il nous arrive fréquemment de constater, lors d'une vente ou d'un refinancement, qu'une compagnie n'existe plus. Il est possible dans la plupart des cas d'obtenir une révocation de radiation. Mais attention, les coûts sont faramineux et les délais toujours trop longs lorsque l'on attend un financement ou que l'on veut vendre un immeuble.

En 2001, il y a eu 15 500 dissolutions et 7 524 demandes de révocation de dissolution. C'est donc dire qu'il y a énormément de compagnies qui sont dissoutes, (plus ou moins, une sur deux) à cause de la négligence des administrateurs. Cela vous donne l'ampleur du phénomène.

Encore plus grave, une fois dissoute, votre compagnie n'a plus d'existence, donc rien n'empêche quelqu'un d'autre de prendre le nom de votre entreprise. La dénomination apparaît comme étant disponible au registre. Vous croyez que cela ne peut pas vous arriver. C'est arrivé à un de mes clients. Quand nous avons demandé la révocation de dissolution, l'Inspecteur général nous a informé qu'on ne pouvait reprendre le même nom! Vous imaginez la tête de mon client. Il a fallu qu'il change son enseigne, sa papeterie, ses chèques, etc.

Parmi ces 15 500 entreprises radiées se trouve peut-être la vôtre? Dans l'affirmative, vous risquez des désagréments importants si vous n'agissez pas maintenant alors que la reprise d'existence est encore possible.

Est-il nécessaire d'ajouter que de tenir à jour son livre de compagnie et d'avoir un statut en règle avec l'Inspecteur général des institutions financières constituent des formalités essentielles pour toute entreprise du Québec.

Nouvelles du conseil de ville

www.ville.prevast.qc.ca



Réunion du mardi 15 octobre 2002

Publicité payée par la ville

PÉTITIONS

- Le conseil municipal a accepté le dépôt d'une pétition présentée par l'ARLEQ demandant l'instauration d'un service de patrouille nautique sur le lac Écho.
- Une autre pétition a été déposée par l'Association des citoyens du lac René ayant pour but de demander une réglementation interdisant les pesticides à des fins esthétiques sur le territoire de la Ville.
- M. Florian Charlebois, conseiller du district no 1, a effectué le dépôt d'une pétition de 154 noms réclamant le maintien d'une lumière de rue au 297, des Genévriers, sur un poteau brisé. Le Conseil procède à l'enlèvement de ce lampadaire pour la sécurité des gens et verra à analyser la nécessité d'un éclairage supplémentaire au pavillon Léon-Arcand et à l'intersection des rues des Ormes et des Genévriers.

PATINOIRES

L'entretien des patinoires sur le territoire sera effectué de la façon suivante :

- Patinoire du parc Val-des-Monts effectué en régie
- Patinoire du parc-école Val-des-Monts effectué en régie
- Patinoire du parc Léon-Arcand effectué en régie
- Patinoire et stationnement du lac Renaudcontrat à MM. Denis Bujold et Pierre Corbeil
- Patinoire de Place Lesage contrat à M. Gilles Plouffe
- Patinoire du Centre récréatif du lac Écho don au Centre récréatif du lac Écho

- La semaine du 20 au 26 octobre 2002 a été proclamée "Semaine

Le conseil municipal a procédé à l'adoption du plan municipal de la mise en œuvre du *Plan de gestion des matières résiduelles pour les années 2004 à 2008* qui se lit comme suit :

ACTIONS MUNICIPALES À METTRE EN ŒUVRE	ÉCHÉANCIER
Instaurer, renforcer ou optimiser la collecte sélective des matières recyclables.	Implanté en 2001. Renforcer en 2002-2003
Mettre à la disposition des citoyens qui veulent s'en prévaloir, des composteurs domestiques.	3 séances d'info. en 2002 (prochaine le 23 octobre 2002) Poursuite du programme en 2003
Instaurer, renforcer ou optimiser la gestion d'un centre de transbordement pour les matériaux de réfection (rues, trottoirs, ponts, etc.) et adopter une politique interne pour le réemploi de ces matériaux de réfection.	Instaurer en 2003
Instaurer, renforcer ou optimiser la collecte des encombrants et voir à ce que ces objets puissent être réemployés ou recyclés.	Collecte faite depuis 2000-2001-2002 Mise en place d'un programme de réutilisation en 2003
Élaborer les modalités de paiement pour les vidanges de fosses septiques.	2003
Appliquer les modalités de paiement pour les vidanges de fosses septiques.	2003
Caractériser et quantifier les boues de station d'épuration des eaux municipales pour en connaître leur potentiel de valorisation.	2003

des bibliothèques publiques" et offre aux enfants fréquentant les deux écoles primaires et le CPE L'Abri-Doux, la possibilité de s'inscrire à la bibliothèque pour une durée d'un an à 2\$ lors de la semaine des bibliothèques publiques.

- Des travaux de drainage ont été autorisés sur le chemin David, face au 1628 et au 1784.

- Un premier projet de règlement a été adopté pour la modification du zonage de la rue de l'École (zone H-365) afin de permettre les bureaux d'affaires et de professionnels et d'autoriser dans la zone H-340 (rue Principale, secteur Lesage) les propriétaires de résidence d'hébergement à résider sur place.

- Le conseil municipal a adopté une résolution visant à souscrire à la ratification du protocole de Kyoto relativement à la réduction de l'émission des gaz à effet de serre.

- Le programme AccèsLogis prévu dans les édifices Shaw et Bastien, sur la rue de la Station, intersection rue du Nord, suit son cours. Onze (11) logements seront aménagés; les plans et devis sont prêts et un appel d'offres aux entrepreneurs a été lancé. La Ville cédera l'édifice Shaw à la Corporation et cette dernière achètera l'édifice Bastien. Le tout devrait se concrétiser d'ici le 21 octobre 2002.

- Le conseil municipal a adopté une résolution visant à autoriser une demande d'aide financière auprès de l'organisme Collecte sélective Québec, dans le cadre de notre

programme de collecte sélective à domicile.

- La Ville participera à l'étude préliminaire sur l'implantation d'un réseau de fibre optique dans la région, dans le cadre du programme Villages branchés du gouvernement du Québec. La part de Prévost s'élève à 319,05 \$.

- Des remerciements sont adressés à monsieur André Charbonneau, président de la compagnie Florence et résident de Prévost, pour sa générosité au bénéfice de la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches, pour le don de deux nouveaux ordinateurs dotés d'écrans 17 pouces, d'une imprimante laser ainsi que l'équipement de raccordement pour brancher le tout à un lien haute vitesse.



Calendrier des activités prévostoises



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
20 octobre	21 octobre	22 octobre	23 octobre	24 octobre	25 octobre	26 octobre
	BADMINTON LIBRE 20h à 22h École Val-des-Monts	DERNIÈRE JOURNÉE Pour vous inscrire au concours de l'Halloween MARDI DES ADULTES Bibliothèque 19h30	COLLECTE SÉLECTIVE	BADMINTON LIBRE 20h à 22h École Val-des-Monts		HEURE DU CONTE Bibliothèque - 10h MÉLODIES PASSIONNÉES Centre culturel - 20h
27 octobre	28 octobre	29 octobre	30 octobre	31 octobre	1^{er} novembre	2 novembre
	BADMINTON LIBRE 20h à 22h École Val-des-Monts		SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE Conférence à 19h 15 École Val-des-Monts	REMISE DES PRIX CONCOURS HALLOWEEN Gare de Prévost - 21 h BADMINTON LIBRE 20h à 22h École Val-des-Monts		
3 novembre	4 novembre	5 novembre	6 novembre	7 novembre	8 novembre	9 novembre
	BADMINTON LIBRE 20h à 22h École Val-des-Monts	BINGO Club Âge d'or Centre culturel - 13h30 MARDI DES ADULTES Bibliothèque 19h30		BADMINTON LIBRE 20h à 22h École Val-des-Monts	CLINIQUE DE SANG École du Champ-fleuri 14 h à 20 h	
10 novembre	11 novembre	12 novembre	13 novembre	14 novembre	15 novembre	16 novembre
	SÉANCE DU CONSEIL 19h 30	DÉBUT DES INSCRIPTIONS SKI ALPIN PLANCHE À NEIGE jusqu'au 13 décembre	COURS RCR (bébé et enfant) 18h à 21h Inscription au 224-8888 poste 228 COLLECTE SÉLECTIVE	BADMINTON LIBRE 20h à 22h École Val-des-Monts		COURS PREMIERS SOINS 8h30 à 16h30 Inscription au 224-8888 poste 228 PROVOST-LACHAPELLE Centre culturel - 20h